

Composition et comptes-rendus de réunions du Comité Technique de la ZPS

COMPTE-RENDU
Comité technique du site Natura 2000
de la ZPS Basses-Corbières
Réunion du mardi 9 décembre 2003.

Le comité technique du site Natura 2000 ZPS Basses-Corbières s'est réuni le mardi 9 décembre 2003, à la maison des vignerons du Cru Fitou, réunion animée par M. SERVIERE Laurent, chargé de mission Natura 2000 de la Chambre d'Agriculture du Roussillon.

Participaient à cette réunion :

- M. ARNAUD Jean-Pierre, chargé de mission et coordinateur Natura 2000 de la Direction Régionale de l'Environnement du Languedoc-Roussillon;
- M. FERAUD Jacques, chef de service « Eau » de la Chambre d'Agriculture du Roussillon ;
- M. BEDOS Jacky, technicien au Centre Régional de la Propriété Forestière de l'Aude ;
- Mme ESCOUBEYROU Ghislaine, technicien et coordinatrice Natura 2000 de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt des Pyrénées-Orientales ;
- Mlle GAUDRAIN Carole, chargé de mission de la Fédération Aude-Claire ;
- M. Le ROUX Bruno, directeur de la Fédération Aude-Claire ;
- Mme ALQUIE Agnès, chargé de mission environnement de la Chambre d'Agriculture de l'Aude.
- M. FEUERSTEIW Thierry, représentant le Collectif ZPS des Basses-Corbières ;
- Mme BASCOU Ghislaine, représentant la Chambre d'Agriculture du Roussillon ;
- M. COURMONT Lionel, chargé de mission du Groupe Ornithologique du Roussillon ;
- M. GILOT Fabien ; chargé de mission de la Ligue de Protection des Oiseaux de l'Aude ;
- Mme ROMET Emmanuelle, responsable agriculture, espaces naturels et paysages du projet de Parc Naturel Régional de la Narbonnaise ;

- M. KLESCZEWSKI Mario, chargé de mission au Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon ;
- Mlle NAVARRE Sandrine, chargé de mission du Groupe de Recherche et d'Information sur les Vertébrés et leur Environnement ;
- Mme MORVAN Rozen, directrice du Groupe de Recherche et d'Information sur les Vertébrés et leur Environnement ;
- M. RUTKOWSKI Thierry, technicien et chargé de mission Natura 2000 de l'Office National des Forêts de l'Aude ;
- M. BOUSSEUX Patrick, technicien de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aude ;
- M. CARLES Marc, technicien de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage de l'Aude ;
- M. CASSIGNOL Jean-Louis, chef de Brigade de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage de l'Aude.

Déroulement de la réunion :

- ✓ Accueil des participants et tour de table.
- ✓ Présentation des objectifs de la réunion de travail.

Le comité technique s'est réuni autour de la question de la mise en place d'un protocole d'inventaire des habitats d'espèces de la ZPS Basses-Corbières et parallèlement de l'examen des besoins d'études ornithologiques complémentaires.

- ✓ Présentation des objectifs de l'inventaire des habitats d'espèces :

- Caractériser les habitats de l'avifaune d'intérêt communautaire.
- Affiner les connaissances ornithologiques.
- Evaluer l'état de conservation des habitats d'espèces.
- Identifier les territoires à forts enjeux écologiques et définir les priorités de gestion.
- Cartographier les données biologiques du site.
- Cartographier l'utilisation des sols.
- Générer un support de communication auprès du public concerné (localisation des propriétés, des exploitations...).
- Etre capable de proposer un outil d'aide à la décision (contractualisation).
- Corréler l'inventaire biologique et l'analyse socio-économique pour :
 - . La définition des priorités de gestion de la ZPS et la constitution des cahiers des charges Natura 2000.
 - . Proposer un périmètre ZPS pertinent.

- ✓ Présentation des impératifs opérationnels :

- Couvrir les 30000 ha de la ZPS courant 2004.
- Débuter les prospections courant mars.
- Privilégier l'entrée « ornithologique » pour la définition d'une typologie d'inventaire.

- Cartographier l'ensemble des données inventoriées.
- Adapter la méthodologie pour la définition d'un état initial des habitats d'espèces et permettre la mise en place de suivis.
- ✓ **Présentation d'éléments méthodologiques et d'axes de réflexion :**
 - Outils techniques d'inventaires biologiques ;
 - Hiérarchisation de la valeur patrimoniale de l'avifaune d'intérêt communautaire ;
 - Tableau de synthèse de la répartition de l'avifaune par grande type de milieu.
- ✓ **Ouverture du Débat.**

Restitution des discussions

Les débats ont suscité un important intérêt de la part des participants. Il apparaît intéressant de poursuivre la démarche visant à réunir un comité technique du site Natura 2000 ZPS Basses-Corbières destiné à se concerter autour des questions de l'inventaire biologique et à valider les études écologiques.

Les interventions des participants portent sur :

✓ L'utilisation de la nomenclature Corine Biotope pour l'inventaire des habitats d'espèces :

La question de l'utilisation de la nomenclature Corine Biotope suscite deux positions distinctes :

- Compte tenu de sa technicité et de sa complexité, la nomenclature paraît inadaptée eu égard aux impératifs précités. De plus, l'adéquation entre les habitats naturels décrits dans la nomenclature et les exigences biologiques de l'avifaune semble a priori difficile et peu pertinente.
- L'utilisation de la nomenclature Corine Biotope dans une version simplifiée et adaptée aux contraintes temporelles de l'élaboration du DOCOB, permettrait d'appréhender assez exhaustivement l'utilisation des sols de la ZPS Basses-Corbières et d'améliorer les connaissances concernant les milieux naturels du site. La définition d'une typologie phytosociologique synthétique adaptée au référencement Corine Biotope offre un outil transmissible profitable à d'autres projets concernant le territoire de la ZPS.

✓ Les critères biologiques et les outils techniques pour la caractérisation des habitats d'espèces :

Plusieurs points concernant les éléments de l'écologie avifaunique à considérer pour l'inventaire biologique ont été soulevés :

Indistinctement, les espèces, qu'ils s'agissent des rapaces rupestres ou des passereaux utilisent pour leurs besoins vitaux ou leurs activités certains milieux similaires. Il est difficile d'inféoder selon des critères qualitatifs et phytosociologiques telles ou telles espèces à un biotope défini. Un milieu pourra servir de territoire de chasse à une espèce et de site de reproduction à une autre.

On raisonnera dès lors, pour la caractérisation des habitats d'espèces, en terme de structure de la végétation : recouvrement au sol et stratification de la végétation. Les outils adaptés à l'identification de cette structure sont la photo-interprétation à partir de photo-aériennes et l'interprétation de terrain. Une grille d'interprétation de la structure de la végétation reste à définir.

L'étude du substrat (géologique et pédologique) s'avère aussi un critère déterminant pour la caractérisation des habitats d'espèces.

Compte tenu des différences biologiques et écologiques de l'avifaune concerné par la ZPS Basses Corbières, il est important pour l'organisation du travail d'inventaire et la définition d'objectifs de gestion, de subdiviser l'avifaune en deux sous-groupes : les rapaces et les passereaux.

Il est signalé que plusieurs études concernant la ZPS Basses Corbières (études paysagères et pédo-paysagères) ou concernant la méthodologie d'inventaire des habitats d'espèces existent. Il pourra être intéressant de s'appuyer sur ces études pour l'inventaire biologique de la ZPS Basses-Corbières.

La nécessité d'une approche diachronique de l'inventaire biologique est soulignée. L'étude diachronique des habitats d'espèces permettrait notamment d'apprécier les différentes dynamiques paysagères du site des Basses-Corbières et précisément dans une optique d'évaluation de l'état de conservation des milieux. Elle facilitera aussi la mise en place de suivis biologiques sur le site.

Plusieurs observations font ressortir que les outils de photo-interprétations pour l'évaluation de la structure de la végétation et des dynamiques paysagères ne suffisent pas à caractériser précisément l'occupation des sols. Le travail de terrain s'avère donc essentiel. A ce titre, l'importance de la caractérisation de la végétation est relevé. Le besoin d'identification de la végétation sur le site est appuyé par plusieurs arguments :

- Reconnaissance effective de l'utilisation des sols permettant entre autre de cerner l'ensemble des activités humaines, d'évaluer les potentialités de projets d'aménagement et de gestion, et d'orienter les objectifs de gestion du site.
- Précision du travail d'interprétation de la structure de la végétation. L'approche structurelle de l'utilisation des sols révélera des similitudes

structurelles (stratification de la végétation : arborescente, arbustive...) pour des faciès de végétation écologiquement différents : forêts méditerranéennes et forêts montagnardes, garrigues et landes...

- Evaluation de la richesse des habitats naturels du site. L'identification d'habitats naturels ou d'espèces végétales d'intérêt communautaire, rares ou protégés peut orienter les objectifs de gestion du site et amener le cas échéant à la proposition d'un Site d'Intérêt Communautaire de la Directive Habitat.

En conclusion des débats, les participants s'accordent sur la nécessité de mettre en place en préalable à une prochaine réunion, une série de travaux à réaliser en collaboration avec les différents acteurs du comité technique pour la détermination d'une méthodologie d'inventaire définitive :

- Définition d'une grille d'interprétation de la structure de la végétation (recouvrement, stratification).
- Hiérarchisation de la valeur patrimoniale de l'avifaune d'intérêt communautaire.
- Organisation de la mise en place de fiche « oiseaux ».
- Définition d'une typologie de groupements végétaux.

La prochaine réunion du comité technique prévue pour la fin janvier 2004, portera sur l'examen de la méthodologie d'inventaire des habitats d'espèces de la ZPS Basses-Corbières et sa validation.

COMPTE-RENDU
Comité technique du site Natura 2000
de la ZPS Basses-Corbières
Réunion du mercredi 28 janvier 2004.

Le comité technique du site Natura 2000 ZPS Basses-Corbières s'est réuni le mercredi 28 janvier 2004, à la maison des vigneron du Cru Fitou, réunion animée par M. SERVIERE Laurent, chargé de mission Natura 2000 de la Chambre d'Agriculture du Roussillon.

Participaient à cette réunion :

- M. ARNAUD Jean-Pierre, chargé de mission et coordinateur Natura 2000, Direction Régionale de l'Environnement du Languedoc-Roussillon;
- M. BEDOS Jacky, technicien forestier, Centre Régional de la Propriété Forestière de l'Aude ;
- M. COURMONT Lionel, chargé de mission, Groupe Ornithologique du Roussillon ;
- Mlle GAUDRAIN Carole, chargé de mission, Fédération Aude-Claire ;
- M. GILOT Fabien ; chargé de mission, Ligue de Protection des Oiseaux de l'Aude ;
- M. KLESCZEWSKI Mario, chargé de mission, Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon ;
- Mlle NAVARRE Sandrine, chargé de mission, Groupe de Recherche et d'Information sur les Vertébrés et leur Environnement ;
- Mlle RICHARD Fanchon, Chargé de mission, Parc Naturel Régional de la Narbonnaise ;
- M. RUTKOWSKI Thierry, technicien et chargé de mission Natura 2000, l'Office National des Forêts de l'Aude ;
- M. TRESSENS Olivier, technicien, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage des Pyrénées-Orientales ;

Déroulement de la réunion :

✓ Accueil des participants et tour de table.

M. SERVIERE introduit la réunion en remerciant l'ensemble des personnes ayant, suite au précédent comité technique, travaillé sur la méthodologie d'inventaire des habitats d'espèces. Leur concours s'est avéré indispensable et les méthodologies présentées ici s'inspire en grande partie de leur travail.

✓ Présentation des objectifs de la réunion de travail.

Le comité technique s'est réuni pour la validation de la méthodologie d'inventaire des habitats d'espèces du site Natura 2000 ZPS Basses-Corbières.

✓ Synthèse de la première réunion du Comité technique

- Rappel des principaux objectifs de l'inventaire
 - Caractériser les habitats de l'avifaune d'intérêt communautaire.
 - Evaluer l'état de conservation des habitats d'espèces.
 - Identifier les territoires à forts enjeux écologiques et définir les priorités de gestion.
 - Générer un support de communication auprès du public concerné.
 - Proposer un outil d'aide à la décision (contractualisation).
- Rappel des conclusions du Comité Technique n°1:
 - La méthode adaptée pour la caractérisation des habitats d'espèces est l'évaluation de la structure de la végétation.
 - La connaissance de la répartition de la végétation et des activités humaines est primordiale pour la gestion du territoire de la ZPS.
 - L'étude diachronique des paysages des Basses Corbières permettrait d'évaluer la dynamique de la végétation (fermeture-ouverture) et l'évolution des activités humaines.
- Travaux préparatoires engagés:
 - Mise en place d'une grille d'interprétation de la structure de la végétation.
 - Hiérarchisation de la valeur patrimoniale de l'avifaune d'intérêt communautaire.
 - Définition d'une typologie de groupements végétaux.

✓ Présentation des méthodologies d'inventaires (cf. Annexes)

- Choix méthodologiques et techniques (Annexe 1).
- Inventaire de la structure de la végétation et analyse historique paysagère (Annexe 2).
- Inventaire de l'avifaune d'intérêt communautaire (Annexe 3).
- Caractérisation des habitats d'espèces (Annexe 4).
- Synthèse du protocole d'inventaire (Annexe 5).

✓ Ouverture des discussions.

Restitution des discussions

Les interventions des participants portent sur :

✓ La grille d'interprétation de la structure de la végétation:

Les questions concernant la grille d'interprétation de la structure de la végétation tournent autour de la technicité de la méthode de photo-interprétation, du délais de réalisation et de la lisibilité "public" des cartes d'inventaires.

En réponse aux questions sur les difficultés techniques et la faisabilité de la méthode de photo-interprétation, il est précisé que la grille d'interprétation présentée et les techniques d'intégration des données par Système d'Information Géographique sont largement utilisées au niveau régional.

Ce travail de photo-interprétation se fait directement par traitement informatique à partir d'orthophotographies numériques. Concernant les secteurs non couverts par ces orthophotographies et pour les besoins de l'étude diachronique des modifications paysagères, un travail d'ortho-rectification et de géoréférencement de photo-aériennes au format papier sera nécessaire. Est alors soulevé le problème de la disponibilité des outils cartographiques en présence sur les départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. L'acquisition de fonds cartographiques numériques pourra s'avérer nécessaire.

Plusieurs interventions portent sur la limite de la méthode d'inventaire de la structure de la végétation ne permettant pas de connaître la répartition de la végétation de façon nominative (espèces, essences, habitats naturels). La question de l'inventaire des habitats naturels à partir d'une synthèse de la nomenclature Corine Biotope est à nouveau débattue.

Un travail de simplification de la nomenclature Corine Biotope a été réalisé. Cette synthèse sélectionne plus d'une centaine d'habitats naturels. Compte tenu des impératifs temporels de réalisation du Document d'Objectifs et de la superficie du site Natura 2000, la mise en œuvre de cet inventaire des habitats naturels est jugée exclue. Cet inventaire sera programmé dans la phase d'animation du DOCOB et sera donc intégré au DOCOB au titre des études biologiques complémentaires à réaliser. Afin de connaître au mieux la dynamique des milieux naturels de la ZPS Basses-Corbières, les cartes de structure de la végétation se superposeront à l'ensemble des données biogéographiques existantes (climat, altitude, géologie, pédologie...) et à l'ensemble des cartes d'inventaires de la végétation présentes sur le site (Inventaires forestiers, études d'impacts...). De même, les habitats d'intérêt communautaire prioritaires

connus à travers différentes études biologiques et la bibliographie, ou inventorier lors des prospections de terrain, seront pris en compte.

Une remarque rapporte que la complexité de la grille d'interprétation rendra difficile la lecture des cartes de la structure de la végétation au "grand public". Il est précisé que les cartes restituées dans le document d'objectifs seront simplifiées pour faciliter leur lisibilité. Les formations végétales décrites dans la grille d'interprétation seront décrites selon des faciès de végétation plus généraux: pelouses, bois denses, bois clairs, landes, garrigues...

✓ **Les unités fonctionnelles de conservation de l'avifaune:**

Il est observé que si les connaissances actuelles sur les rapaces de la ZPS Basses-Corbières permettent de réaliser la plupart des cartes des unités fonctionnelles de conservation, celles concernant les passereaux sont nettement insuffisantes pour leur réalisation. Cette méthodologie marque l'importance de l'actualisation des données scientifiques sur les passereaux et la nécessité de procéder à l'évaluation de leur population sur le terrain.

✓ **La méthodologie de caractérisation des habitats d'espèces:**

Il est souligné que pour permettre la mise en œuvre de la méthodologie de caractérisation des habitats d'espèces dans les délais impartis à l'élaboration du DOCOB, l'inventaire de l'avifaune d'intérêt communautaire devra impérativement s'appuyer sur la carte de la structure de la végétation. Il est plus pertinent pour la caractérisation des habitats d'espèces de définir des points de prospections ornithologiques selon des habitats structurels données, que d'établir ces points de façon aléatoire sans adéquation avec la répartition de la végétation.

La période la plus favorable aux prospections pour l'évaluation et la localisation des populations de passereaux est de début mai à mi-juin. La restitution de la carte de la structure de la végétation devra donc intervenir avant cette période.

En fin de séance, la méthodologie d'inventaire des habitats d'espèces est validée par les membres du comité technique.

Les participants s'accordent sur la nécessité d'intervenir rapidement pour la désignation de co-opérateurs en charge des inventaires biologiques et pour la mobilisation de financements.

Une prochaine réunion du comité technique sera programmé pour le mois de mars 2004, et portera sur la présentation des co-opérateurs et sur la mise en oeuvre des études d'inventaires.